

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Roger Thibault, maire suppléant, tenue le 16 novembre 2021 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3 et maire suppléant
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur Éric Cloutier, directeur de la Sécurité publique.

- A) Présences et ouverture de la séance du 16 novembre 2021 par monsieur Roger Thibault, maire suppléant.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2021.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2021;**
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2022.
 - 2) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024, activités d'agglomération.
 - 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels concernant les suivis de constructions des casernes de Johnville et Sawyerville.
 - 4) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de la caserne Johnville.
 - 5) Les services exp inc., paiement d'honoraires professionnels concernant la vérification du projet de caserne Sawyerville.
 - 6) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique.
- G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.**

H) Avis de motion.

- 1) Avis de motion, *Règlement 289-2021-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2022.*

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 16 novembre 2021 par monsieur Roger Thibault, maire suppléant.

Le maire suppléant Roger Thibault déclare que la séance est légalement constituée et en fait l'ouverture à 19 h 30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2021.

Résolution 2021-11-7796-A

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2021 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2021;

Résolution 2021-11-7797-A

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller et représentant de Newport Jeffrey Bowker, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2021 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

- 1) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2022.

Résolution 2021-11-7798-A

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les*

compétences municipales, pour l'année 2022, la date et l'heure des séances régulières du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton :

| Date | Heure |
|------------------|---------|
| 9 mai 2022 | 19 h 00 |
| 14 novembre 2022 | 19 h 00 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024, activités d'agglomération.

Résolution 2021-11-7799-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton se réunisse le 20 décembre 2021 à 19 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels concernant les suivis de constructions des casernes de Johnville et Sawyerville.

Résolution 2021-11-7800-A

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels au montant de 1 149,75 \$ (taxes incluses) à Architech Design concernant les suivis de constructions des casernes de Johnville et Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de la caserne Johnville.

Résolution 2021-11-7801-A

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels au montant de 1 149,75 \$ (taxes incluses) à Ecce Terra concernant le projet d'implantation d'un agrandissement de la caserne Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Les services exp inc., paiement d'honoraires professionnels concernant la vérification du projet de caserne Sawyerville.

Résolution 2021-11-7802-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels au montant de 1 293,47 \$ (taxes incluses) à Les services exp inc. concernant la vérification du projet de caserne Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique.

Résolution 2021-11-7803-A

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Cookshire-Eaton désire ajouter dix-huit (18) pompiers pour le programme Pompier I aux deux cohortes de l'année financière 2015-2016;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton prévoit la formation de trente-huit (38) pompiers pour le programme Pompier I et/ou de pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil.

H) Avis de motion.

- 1) *Avis de motion, Règlement 289-2021-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2022.*

Résolution 2021-11-7804-A

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2022.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

I) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

J) Varia.

Aucun.

K) Deuxième période de questions.

Aucune.

L) Levée de la séance.

Résolution 2021-11-7805-A

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que la séance soit levée à 18h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier